Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 17 (1970)
Heft: 10

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

service sanitaire de plus de 100 000 personnes, en grande majorité des femmes. Elle n'en a à ce jour et par voie facultative pas encore recruté 15 %. Le service sanitaire de la Protection civile est en quelque sorte son «service sanitaire de troupe». A l'échelon *hôpital,* qui nous occupe spécialement ici, et qui n'est *pas* subordonné à la Protection civile, les renforts civils font jusqu'ici largement défaut. Un bon début a été enregistré par la Croix-Rouge suisse avec les cours pour auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge. Une réserve de quelque 10 000 auxiliaires hospitalières constituée par des femmes suisses, formées à ces cours pour être engagées dans les hôpitaux de leur commune, est une urgente nécessité. Cette catégorie d'aides civiles, jouit aujourd'hui déjà de la protection de la Croix-Rouge instituée par les conventions de Genève.

Il faut exiger en outre que toutes les écolières des classes finales des écoles primaires reçoivent un enseignement obligatoire de premiers secours. Cette demande est au demeurant facile à satisfaire.

L'unité de doctrine nécessaire en matière de soins et de premiers secours est déjà assurée à ce jour par la commission médicale suisse de premiers secours et de sauvetage — patronnée par la Croix-Rouge suisse (CRS) — par les organisations de secours de la CRS (Alliance des samaritains, Société suisse de sauvetage, Société suisse des troupes sanitaires, Garde aérienne suisse de sauvetage) et l'interassociation de sauvetage.

Il y aurait encore toute une série de problèmes à mentionner pour un «Service sanitaire total»: développement du service de la transfusion sanguine, le service épidémiologique unifié, une meilleure protection vaccinale de la population tout entière, la construction d'installations souterraines pour la production pharmaceutique. Mais ce serait déborder le cadre de cet article.

Le problème du service sanitaire total est l'un des plus difficiles et des plus importants dans la catastrophe que constitue la guerre totale. Un service sanitaire efficace contribue d'une manière décisive à maintenir le moral de la population. Seule la mise en commun de tous les moyens des secteurs civil et militaire peut apporter une solution sur laquelle on puisse vraiment faire fond. L'aide de l'armée en cas de catastrophe dans le secteur civil pendant la guerre est prévue en détail dans le «Rapport du Conseil fédéral sur la conception de la défense militaire nationale», du 6 juin 1966. Pour le service sanitaire, cette aide est dès lors une tâche *permanente.* La réorganisation bienvenue du service territorial crée dans cette perspective les conditions favorables. La bonne collaboration avec les cantons, auxquels incombe l'hygiène publique civile, en constitue la clef de voûte.

Colonel divisionnaire Käser, médecin en chef de l'armée

Motorspritzen

Einheits-Konstruktion und -Fabrikation für Zivilschutz und Feuerwehren

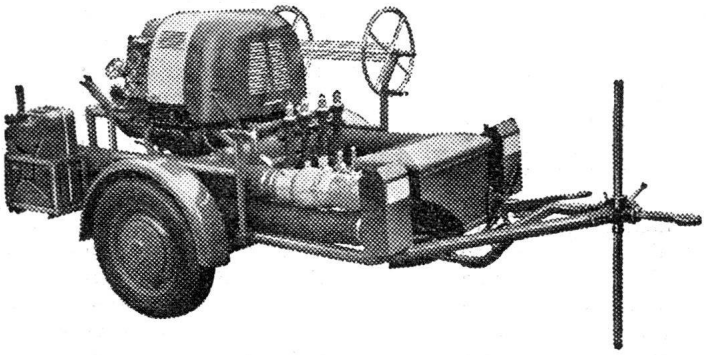

Typ 2
Höchstleistung bei 80 m GMF: zirka 1600 l/min
Motor VW-Industrie, 44 PS bei 3600 T/min

Débit maximum à 80 m EMT: env. 1600 l/min
Moteur VW-industriel, 44 CV à 3600 t/min

Motopompes

Construction et fabrication standard pour protection civile et service du feu

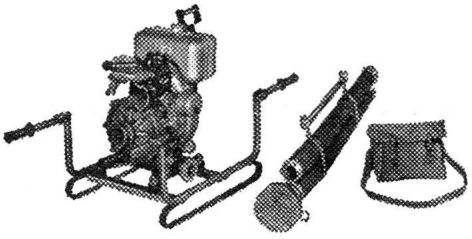

Typ 1
Höchstleistung bei 40 m GMF: zirka 500 l/min
Motor MAG, 8,5 PS bei 3800 T/min

Débit maximum à 40 m EMT: env. 500 l/min
Moteur MAG, 8,5 PS à 3800 t/min

Brun & Co. AG
6244 Nebikon LU
Tel. 062 86 16 12

Contrafeu AG
3110 Münsingen BE
Tel. 031 92 18 33

Faga-Werk AG
8047 Zürich
Tel. 051 52 00 77
3001 Bern
Tel. 031 25 97 11

Gebrüder Vogt
3515 Oberdiessbach BE
Tel. 031 92 55 55

Demonstrationsmaterial für Zivilschutzübungen

- Brandgranaten
- Elektrontöpfe
- Rauchpulver
- Bombeneinschläge
- Signal- und Alarmraketen

Hans Hamberger AG, 3854 Oberried / Brienzersee

Telefon 036 3 71 01